



PROJET ÉDUCATIF

2023-2027

École Saint-Joseph

1860, 1^{re} Rue
Lévis (Québec) G6W 5M6

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec 

LE PROJET ÉDUCATIF

DÉFINITION				
<p>Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.</p>				
ÉTAPES				
1	2	3	4	5
Analyse des environnements externe et interne	Détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles	Transmission et diffusion du projet éducatif	Mise en œuvre et suivi du projet éducatif	Reddition de comptes
CONDITIONS GAGNANTES				
★ Gestion collaborative	★ Consultations	★ Travail d'équipe	★ Échéancier de travail	★ Concertation
CONTENU				
● Description du contexte	● Indicateurs et cibles	● Orientations et objectifs	● Périodicité de l'évaluation du projet éducatif	
OBLIGATIONS				
● Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du ministère de l'Éducation				
● Assurer la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire				
● Respecter la liberté de conscience et de religion				
● Respecter les modalités établies par le ministre				

L'analyse et l'utilisation des données permettent d'établir l'état des lieux et assurent une veille permanente de la progression du projet éducatif. La périodicité de l'évaluation du projet éducatif doit s'effectuer biannuellement pour réajuster au besoin les stratégies ou autres aspects et par une reddition de comptes finalisée le 30 octobre.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Quoi (sujet)	Quand (date)	Qui (comité, assemblée générale, etc.)
Mission : accompagner chaque élève vers le meilleur de lui-même	Juin 2023 (révision)	Google formulaire à l'équipe et Assemblée générale du personnel
Vision : L'école où je m'engage dans ma réussite	2018-2019	Équipe-école
Valeurs : Bienveillance, collaboration, engagement	2018-2019	Équipe-école
Discussion et réflexion sur les enjeux, orientations	Octobre 2023	Comité normes et modalités et PÉ
Discussion sur les cibles du PÉ	Novembre 2023	Assemblée générale du personnel
Consultation sur les moyens	Décembre 2023	Comité normes et modalités et PÉ
Consultation sur l'analyse des résultats	Janvier 2024	Leaders pédagonumériques et Comité normes et modalités et PÉ
Consultation et approbation par le CE	Février 2024	Conseil d'établissement
Publication et diffusion du PÉ	Février 2024	Directions et secrétaires

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Mikael Plante	Directeur
Caroline Dumont	Directrice adjointe
Ève Gauthier	Enseignante et leader pédagonumériques
Keven Doyon-Lacasse	Enseignant et leader pédagonumériques
Marie-Pierre Marceau	Enseignante CATSA
Josiane Gourde	Enseignante francisation
Renée Saint-Hilaire	Enseignante-orthopédagogue
Marie-Josée Noël	Enseignante 4 ^e PALS
Kathleen Tremblay	Enseignante 4 ^e régulier

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Marie-Josée Létourneau	Mère et présidente
Émilie Lessard	Mère et membre du conseil d'établissement
Elie Mboumbi	Père et membre du conseil d'établissement
Julien Laurent-Amb's	Père et membre du conseil d'établissement
Valérie Jean	Mère et membre du CÉ et du comité de parents
Isabelle Hamel Paquet	Mère et membre du conseil d'établissement
Yan Lamothe	Père et vice-président du conseil d'établissement
Michelle Mercier	Enseignante
Keven Doyon-Lacasse	Enseignant
Roxane Cloutier	Enseignante
Marie-Pierre Marceau	Enseignante
Carolyne Lafond	Secrétaire
Geneviève Bilodeau	Technicienne en service de garde
Caroline Dumont	Direction-adjointe
Mikael Plante	Direction

Étape 1

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Située dans l'arrondissement Desjardins de la ville de Lévis, plus précisément dans le secteur du Vieux Lauzon, l'école Saint-Joseph a été fondée en 1885, ce qui en fait la plus ancienne école du Centre de services scolaire des Navigateurs. Avec sa vue sur le fleuve St-Laurent, l'école est bien enracinée dans la plus ancienne paroisse de toutes les paroisses sur la Rive-Sud. Tout près de l'école, on y retrouve ainsi un riche patrimoine dont l'église Saint-Joseph-de -Lauzon, le parc et monument de Guillaume-Couture, le chantier maritime MIL-Davie et l'école de musique Jésus-Marie. Depuis 2015, la Ville de Lévis a entrepris une démarche d'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme pour le quartier Lauzon. Avec l'intégration du chantier maritime Davie dans la stratégie fédérale de la construction navale, le secteur en sera fortement dynamisé. Cependant, actuellement, plusieurs bâtiments de locataires sont à rénover.

Le ministère de l'Éducation (MÉQ) classe les écoles publiques sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Selon les indices de défavorisation 2022-2023, l'école Saint-Joseph présente un indice du seuil de faible revenu (SFR) de 5 sur 10 et un indice de milieu socio-économique (IMSE) de 3 sur 10. Il est à noter que le SFR se situait au 7^e rang décile en 2016-2017.

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement.

Selon les travaux effectués par le CISSS de Chaudière-Appalaches, la communauté du Vieux-Lauzon, dans laquelle est située l'École Saint-Joseph, est qualifiée comme très ou assez défavorisée aux quatre indicateurs de santé et bien-être (mortalité totale, mortalité prématurée, signalements retenus et EHDA). Environ 28,6% des familles sont monoparentales avec au moins un enfant âgé de 0 à 18 ans. Il s'agit d'une baisse de 19% par rapport au recensement de 2006. De plus, 45,8% des ménages sont locataires. Selon le recensement effectué en 2016, le Vieux Lauzon se démarque comme ayant un taux plus élevé que la population générale du Québec au regard des personnes sans emploi étant âgé entre 15 et 64 ans.

L'équipe-école peut compter sur plusieurs partenaires impliqués dans la réussite des élèves dont le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS), les centres de réadaptation en déficience physique (CRDP) et intellectuelle (CRDI), le Centre de pédiatrie sociale de Lévis, le mouvement des Aidants scolaires, la Maison des Jeunes Défi-Ados, le comptoir alimentaire le Grenier, le service de police de la ville de Lévis, la maison des aînées et plusieurs autres.

L'école compte sur son territoire 2 centres de la petite enfance (CPE), le Cégep de Lévis et elle est voisine de l'école secondaire publique Guillaume-Couture.

Même si des travaux sont prévus prochainement, les enfants peuvent actuellement profiter d'une grande cour d'école aménagée de plus de 6000 mètres carrés et de la proximité de plusieurs installations sportives extérieures et récréatives tels que la piscine municipale, la piste cyclable du parcours des Anses, le Parc de la Paix, le Centre de plein air de Lévis, le Mont Lauzon et la grève Joliette.

ENVIRONNEMENT INTERNE

- L'école Saint-Joseph accueille plus de 577 élèves de trois clientèles différentes réparties dans 29 classes. On y retrouve deux classes d'adaptation scolaire pour des élèves de cinq à treize ans présentant un trouble du spectre de l'autisme (CATSA), dix-huit classes du préscolaire à la sixième année pour des élèves du quartier et neuf classes des Programmes Arts-Langues-Sports (PALS) de la quatrième à la sixième année. De plus, notre établissement accueille la clientèle du Centre Jeunesse qui doit être scolarisée à l'externe ainsi que de plus en plus d'élèves issus de l'immigration. 88 % des élèves fréquentent le service de garde ou le service de surveillance des PALS sur une base régulière ou occasionnelle.

Les élèves et leur réussite

À l'école Saint-Joseph, les élèves sont bienveillants et respectueux face aux différences. L'engagement, la collaboration et la bienveillance font partie de nos valeurs.

- En 2023-2024, en excluant les classes d'adaptation scolaire, 69 élèves de l'école bénéficient d'un plan d'intervention pour surmonter leurs difficultés académiques ou comportementales, ce qui représente une diminution de 11 plans d'interventions par rapport au dernier projet éducatif qui avait débuté en 2018-2019.
- Les intervenants de l'école remarquent une augmentation du nombre d'élèves issus de l'immigration au cours des dernières années. À titre indicatif, à la fin de l'année scolaire 2021-2022, le nombre d'enfants pour qui le service de francisation était reconduit à l'année suivante était de 8 élèves, alors qu'au terme de l'année scolaire 2022-2023, le nombre était de 36 élèves. Selon le portrait au 10 novembre 2023, il y a 39 élèves immigrants (11%) de la 1^{re} génération, c'est-à-dire qui sont nés à l'extérieur du Canada, qui fréquentent notre école et 100 élèves immigrants (28 %) de la 2^e génération, c'est-à-dire qui sont nés au Canada et dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada.
- Nous remarquons que nous avons très peu de reprises d'année. Par contre, nous constatons que plusieurs de nos élèves entrent au secondaire à l'âge de 13 ans. Nous expliquons ceci par le fait que plusieurs des élèves qui déménagent sur notre territoire au cours de leur parcours primaire ont déjà repris une année. De plus, tous nos élèves en classe d'adaptation pour le trouble du spectre de l'autisme (CATSA) entrent à l'école secondaire à l'âge de 13 ans.

L'équipe du personnel

À l'école Saint-Joseph, l'équipe du personnel se compose d'une direction, d'une direction adjointe, de 37 enseignants, de 5 professionnels, de 7 personnels de soutien, d'une responsable du service de garde, de 12 éducatrices au service de garde et 10 éducatrices spécialisées.

Climat scolaire (Questionnaire sur la Sécurité et la Violence dans les Établissements Québécois SÉVEQ)

Perception des élèves	Moyenne 2019	Moyenne 2021	Moyenne 2023
Climat de sécurité	94%	90%	89%
Climat de justice	85%	82%	74%
Climat relationnel et de soutien	92%	90%	85%
Engagement et attachement au milieu	81%	75%	73%

Manifestation (fréquence souvent à très souvent)	2019	2021	2023
Directe (insultes / menaces) <i>Insulté ou traité de noms</i>	19%	22%	39,8%
Indirecte (sociale) <i>On a parlé dans mon dos pour que mes amis ne me parlent plus</i>	10%	11%	15%

Analyse des résultats

De façon générale, on observe que les pourcentages du climat scolaire diminuent et que les pourcentages des manifestations de la violence directe et indirecte augmentent.

RÉSULTATS SCOLAIRES

Les tableaux suivants font état des résultats de nos élèves dans 2 matières (quatre compétences), soit la lecture et l'écriture en français et les compétences résoudre et raisonner en mathématique. Compte tenu de l'organisation spécifique à notre école, les résultats sont séparés pour nos élèves des secteurs PALS et du quartier et excluent nos élèves des classes CATSA dont les exigences des programmes d'études ont été modifiées afin de répondre à leurs besoins et leurs capacités et ainsi leur permettre de vivre des réussites.

Ce sont dorénavant les intervalles 0-59%, 60-69% et 70% et plus qui sont considérés.

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4^e année

Quartier	Jun 2019	Jun 2022	Jun 2023
	52,6%	82,4%	43,2%
PALS	Jun 2019	Jun 2022	Jun 2023
	98,1%	94,1%	88,2%

- Les résultats démontrent une diminution significative du pourcentage d'élèves du quartier ayant obtenu un résultat de 70% et plus à l'épreuve obligatoire de lecture entre juin 2022 et juin 2023 (différence de 39,2 points de pourcentage). On observe également une diminution du pourcentage d'élèves des PALS ayant obtenu un résultat de 70% et plus à l'épreuve obligatoire de lecture entre juin 2019, juin 2022 et juin 2023.
- La diminution du pourcentage d'élèves ayant obtenu un résultat de 70% et plus à l'épreuve obligatoire de lecture peut s'expliquer en partie parce que cette cohorte était en première année lors du confinement de mars à mai 2020. Il y a eu peu de retours à l'école en mai 2020 de cette cohorte. On conçoit donc que pour des élèves en 1^{re} année, l'absence prolongée et fréquente de l'école a rendu la tâche difficile d'obtenir un résultat de 70% et plus en lecture et ce, dès la 4^e année.

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de 6^e année en écriture

Quartier	Jun 2019	Jun 2022	Jun 2023
	61,5%	71,4%	56,3%
PALS	Jun 2019	Jun 2022	Jun 2023
	99%	98,2%	99,0%

- Une diminution du pourcentage d'élèves ayant obtenu un résultat de 70% et plus en écriture est observée pour les élèves du quartier (-15,1 points de pourcentage entre juin 2022 et juin 2023).
- Il importe de se questionner sur le type de texte proposé dans l'évaluation finale versus les types de texte travaillés au 3^e cycle (5^e et 6^e année).
- Pour les élèves du quartier, les résultats de juin 2023 reflètent les résultats de 10 élèves du quartier (classe 5^e/6^e), les autres élèves ayant été plutôt évalués en janvier 2023. Les épreuves obligatoires de 6^e année en écriture étaient différentes pour les élèves évalués en janvier 2023 et ceux évalués en juin 2023. Bien que les

épreuves obligatoires soient normalisées, il se peut que le niveau de difficulté ait été différent expliquant ainsi que moins d'élèves ont eu un résultat de 70% et plus en juin 2023, ce qui a eu pour effet de diminuer les pourcentages.

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 6^e année

Quartier	Jun 2019	Jun 2022	Jun 2023
	73,1%	74,3%	68,8%
PALS	Jun 2019	Jun 2022	Jun 2023
	99%	95,6%	97,0%

- Pour les élèves du quartier, les résultats de juin 2023 reflètent les résultats de 10 élèves du quartier (classe 5^e/6^e), les autres élèves ayant été plutôt évalués en janvier 2023. Les épreuves obligatoires de 6^e année en lecture étaient différentes pour les élèves évalués en janvier 2023 et ceux évalués en juin 2023. Bien que les épreuves obligatoires soient normalisées, il se peut que le niveau de difficulté ait été différent expliquant ainsi que moins d'élèves ont eu un résultat de 70% et plus en juin 2023, ce qui a eu pour effet de diminuer les pourcentages.
- Les résultats des élèves du quartier reflètent une problématique découlant, en partie, de la pandémie de COVID-19 puisqu'il s'agit des élèves qui étaient en alternance entre la maison et l'école pendant cette période alors qu'ils étaient en 2^e, 3^e et 4^e année. De plus, de cette cohorte, une partie des élèves performants se retrouve au secteur des PALS faisant ainsi baisser le pourcentage d'élèves ayant un résultat de 70 % et plus dans le groupe des élèves du quartier.

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6^e année

Quartier	Jun 2019	Jun 2022	Jun 2023
	76,9%	68,6%	57,6%
PALS	Jun 2019	Jun 2022	Jun 2023
	98,1%	100%	100%

- On observe une diminution constante du pourcentage d'élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus pour les élèves du quartier depuis juin 2019.
- Des défis sont à relever pour augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat de 70% et plus à l'épreuve obligatoire dans la compétence Résoudre, notamment avec les élèves provenant de l'étranger car même s'ils sont francophones, la préparation initiale ne semble pas uniforme.

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Raisonner), 6^e année

Quartier	Jun 2019	Jun 2022	Jun 2023
	42,3%	45,7%	54,5%
PALS	Jun 2019	Jun 2022	Jun 2023
	96,2%	99,1%	100%

- On observe une augmentation du pourcentage d'élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus pour les élèves du quartier (3,4 points de pourcentage entre juin 2019 et juin 2020 et 8,8 points de pourcentage en juin 2022 et juin 2023).

Étape 2

ENJEUX · ORIENTATIONS · OBJECTIFS · INDICATEURS · CIBLES

MISSION, VISION, VALEURS

- Mission : Accompagner chaque élève vers le meilleur de lui-même.
- Vision : L'école où je m'engage dans ma réussite !
- Valeurs : La bienveillance, la collaboration, l'engagement.

ENJEUX

- La réussite éducative.
- Le climat sain et sécuritaire.

ORIENTATIONS

- Améliorer la réussite éducative.
- Favoriser l'engagement et l'attachement des élèves et des parents au milieu.

OBJECTIFS

Objectifs	Valeurs de départ	Cibles	Indicateurs	Échéance
À l'échéance du projet éducatif, la proportion d'élèves en réussite aura augmenté (taux de réussite au-dessus de 70 %).	Juin 2023 : 43,2 %	63,24%	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4^e année	Juin 2027
	Juin 2023 : 68,8%	78,75%	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 6^e année	Juin 2027
	Juin 2023 : 56,3%	66,25\$	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de 6^e année en écriture	Juin 2027
	Juin 2023 : 57,6%	67,58%	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6^e année	Juin 2027
	Juin 2023 : 54,5%	64,55%	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Raisonner), 6^e année	Juin 2027
À l'échéance du projet éducatif, la moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu des élèves aura augmenté.	Juin 2023 : 73%	82%	Moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu (SÉVEQ)	Juin 2027

Principaux moyens et stratégies à mettre en œuvre par orientation

Orientation 1 Améliorer la réussite éducative

D'ici juin 2027,

- Mise en place d'un programme en conscience phonologique reconnu par la recherche (référence PEVR).
- Mise en place d'un outil diagnostic en lecture reconnu par la recherche (référence PEVR).
- Participation à la formation sur l'enseignement efficace de l'Université TÉLUQ (référence PEVR).
- Mise en place de pratiques efficaces et collaboratives en lien avec l'évaluation au service de l'apprentissage (ESA).
- Mise en place d'interventions ciblant la littératie au 2^e et au 3^e cycle (ex. rétroaction efficace, cibles personnalisées, promotion de l'écriture, écrire au quotidien, travail par ateliers d'écriture).

Orientation 2 Favoriser l'engagement et l'attachement des élèves et des parents au milieu

D'ici juin 2027,

- Enseignement des habiletés socioémotionnelles.
- Système-école de soutien aux comportements positifs.
- Utilisation du référentiel sur le bien-être de l'élève (référence PEVR).
- Organisation d'activités qui favorisent l'ouverture de l'école à la communauté.

Les moyens et stratégies seront ajustés annuellement, au besoin, par l'équipe-école.

Étape 3

TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

Nous tenons sincèrement à remercier tous les acteurs ayant participé à l'élaboration du projet éducatif : élèves, parents, membres du personnel, partenaires et représentants de la communauté. C'est grâce à votre engagement et participation que nous sommes fiers de déposer un projet éducatif concerté qui nous amènera à travailler ensemble pour la réussite de nos élèves.

Comme stipulé dans la *Loi sur l'instruction publique*, le projet éducatif de l'établissement doit s'harmoniser avec la période couverte par le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Navigateurs. Donc, le projet éducatif de l'établissement s'échelonnnera du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2027. Il entrera en vigueur dès sa publication.

Étape 4

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

À cette étape, il s'agit de convenir avec l'équipe-école des moyens qui seront priorisés pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Des outils de suivi de gestion seront utilisés afin d'observer périodiquement les progrès.

Étape 5

REDDITION DE COMPTES

La reddition de comptes est la dernière étape de la gestion axée sur les résultats. Les directions des établissements ont convenu, avec le Centre de services scolaire, d'évaluer la progression du projet éducatif chaque année et de produire une reddition de comptes annuelle au plus tard le 30 octobre.

Approuvé par le conseil d'établissement le 20 mars 2024.